



## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVM DE LONGUENEE**

### **SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2011**

L'an deux mille onze, le vingt et un du mois de septembre à 20 heures 30, les membres du Syndicat intercommunal à Vocations Multiples de LONGUENEE se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège du SIVM de Longuenée, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Annick BELET, Présidente.

Etaient présents : Messieurs BERTHELOT, FOUQUET, GASCOIN, GEMAIN, HEBE, MAUGEAIS, MULET MARQUIS, RETAILLEAU, THUAU, PALIE.

Absent excusé : Monsieur BARREAU Michel qui a donné pouvoir à Monsieur PALIE.

Madame PINSON et Monsieur DUPONT – SIVM de Longuenée

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION du 5 JUILLET 2011**

Le compte-rendu de la séance du Conseil Syndical du 5 juillet 2011 est adopté à l'unanimité.

### **I - ESPACE LONGUENEE**

#### **A - Compte rendu de la commission culturelle du 6 septembre 2011:**

##### **1° PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION 2011 - 2012**

- Angèle HERAULT de la Rue du Milieu présente les spectacles qui auront lieu pour la saison 2011 – 2012 à travers la plaquette et la revue de presse remis à chacun.

##### **Communication**

- Profiter de la fête du vélo et du vide grenier à la Membrolle pour distribuer des plaquettes de la programmation 2011 – 2012.

- Angèle HERAULT remet des affiches et des plaquettes, pour le 1<sup>er</sup> spectacle, à déposer dans les commerces.

- Des réunions sont prévues avec les bibliothèques des 3 communes afin de sensibiliser différents publics.

- Demande de la commission pour que la Rue du Milieu réalise des affiches qui présentent les 5 spectacles avec la date.

- Régis BERTHELOT rappelle que pour les spectacles, la Rue du Milieu ne doit pas faire d'accès à la salle par le côté sport.

## **2° PREPARATION SAISON 2012 – 2013**

- Le bureau du SIVM a rencontré Théâtrophone et l'EPPC Anjou Théâtre pour des propositions de programmation. Ainsi, Régis BERTHELOT propose de rencontrer Théâtrophone le 18 octobre à 20h30 à l'Espace Longuenée afin qu'il se présente et expose ce qu'il propose.

- Théâtrophone a validé la date du 18 octobre 2011, une confirmation vous sera adressée.

## **B - Compte rendu de la commission sports du 7 septembre 2011 :**

### **PLANNING SAISON 2011-2012 (voir documents joints)**

Le projet de planning est présenté par Régis BERTHELOT. Ce planning reprend toutes les demandes des associations et du groupe scolaire le Petit Prince du Plessis Macé ainsi que les MFR les SOURCES.

En raison de la mise en place de cours de tennis tous les mercredis après-midi, la demande de renouvellement pour le football par l'union sportive Membrolle – Plessis n'a pu être satisfaite. Après accord de la mairie, le club utilisera la salle de sport de la Membrolle.

#### Demandes particulières

- L'AJIC utilisera la salle de sports n°1 le mercredi 2 novembre 2011 de 13h30 à 18h00.
- ABC Gribouille utilisera la salle de sports n°2 le 22/09/11, 20/10/11, 17/11/11 et 15/12/11.
- L'Institut Nouvelle De l'Espérance à Avrillé : les lundis 17/10/11, 14/11/11, 28/11/11, 9/01/12, 6/02/12 de 9h00 à 12h00 et le mardi 18/10/11 de 14h00 à 17h00.

Chaque association devra prendre contact avec Mme RUCEL du SIVM pour la programmation des badges, la signature de la convention, la remise de chèque de caution de 100 € et de l'attestation d'assurance.

#### Divers

L'association AKTIZEN devra adresser un courrier à la présidente du SIVM pour la demande de miroir de 10 M x 2 M de haut à la salle de sports n°2.

### **POINT SUR LES TRAVAUX REALISES**

Le panneau d'affichage en liège est posé dans le couloir. Il est demandé à chaque association de gérer ses affiches (surtout ne pas oublier de les enlever). Ainsi, il est demandé de ne plus coller d'affiches sur les portes vitrées.

La vitrine extérieure est posée, mais l'emplacement ne convient pas, il est demandé de la déplacer à l'accès côté sports.

Les robinets de puisage dans les sanitaires seront posés dans la semaine du 24 septembre 2011.

Après plusieurs relances auprès de l'entreprise MARTY pour un devis pour la pose d'étagères, celles-ci seront réalisées par le SIVM.

En cas de problème avec l'alarme pour la mettre en service, il est demandé d'appeler l'agent d'astreinte. Le n° de téléphone sera noté dans la convention.

Le problème de l'eau chaude pour les douches est en cours de résolution.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 11 janvier 2012 à la salle de réunion de l'Espace Longuenée.

## **C – Décisions à prendre suite aux réunions des commissions**

### **1 - ASSOCIATION AKTIZEN**

L'association AKTIZEN demande la mise en place de miroir,

Après délibération,  
Le Conseil syndical décide

- De ne pas donner une suite favorable à l'association AKTIZEN pour la pose de miroir, en effet il est pris en compte qu'ils ne sont pas les seuls utilisateurs de la salle et que pour d'autres associations cela peut être gênant.

### **2 - ALARME SALLES DE SPORTS**

Les dysfonctionnements sur la mise en service de l'alarme dans les salles de sports deviennent récurrent, il est précisé que cela reste de la responsabilité des associations, elles doivent remettre en fonction l'alarme lors de leurs départs des salles de sports.

Etant donné que les nombreux déplacements réalisés par les agents d'astreinte représentent un coût non négligeable à la collectivité.

Après délibération,  
Le Conseil syndical décide,

De rajouter dans la convention qui lie les associations et le SIVM de LONGUENEE, que tout déplacement futur par la société de surveillance sera facturé directement aux associations, il leur sera rappelé qu'ils pourront joindre le service d'astreinte par téléphone pour tous les problèmes techniques.

### **3 - ASSOCIATION BADMINTOM**

L'association Badminton demande l'attribution d'un 4ème badge.

Après délibération,  
Le Conseil syndical décide,

Décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de l'association Badminton. Il est précisé qu'ils en ont déjà trois et qu'ils doivent s'arranger entre eux pour se prêter les badges.

## **D – Demande de location exceptionnelle des clubs des Aînés des trois communes :**

Les membres du Bureau ont reçu le 31 août 2011, les présidents des 3 clubs des Aînés de la Meignananne, la Membrolle sur Longuenée et du Plessis-Macé.

Leur demande concerne un concours de belote annuel qui se déroule, à tour de rôle dans les communes du secteur, au bénéfice de la ligue contre le cancer.

Dans chaque commune où à lieu ce concours, les collectivités mettent gracieusement les locaux à disposition du club organisateur, les clubs s'engageant à reverser les bénéfices de cette journée à la ligue contre le cancer.

Les membres du bureau propose de mettre gratuitement l'Espace Longuenée a disposition pour l'organisation de ce concours de belote par la Meignanne, la Membrolle sur Longuenée et le Plessis-Macé aux dates suivantes : 11 juin 2012, puis juin 2014 et juin 2015.

Après délibération,  
Le Conseil syndical décide,

De mettre à disposition gracieusement à titre exceptionnel l'Espace Longuenée, dans le cadre de l'organisation du concours de belote annuel dont le reversement des bénéficiaires sera effectué à la ligue contre le cancer, pour les dates suivantes ; soit 11 juin 2012, juin 2014 et juin 2015. (une année par club)

Chaque club organisateur devra déposer au SIVM de LONGUENEE un bilan de cette journée et le montant des sommes reversées à la ligue contre le cancer.

### **E – Intrusion à l'arrière des salles :**

Il a été constaté à plusieurs reprises que des groupes de jeunes s'installent en première partie de nuit à l'arrière de l'Espace longuenée (accès traiteur). Malgré la barrière, des véhicules arrivent à passer en montant sur la pelouse. La gendarmerie est prévenue et passe de temps en temps. Faut-il poser une clôture entre la barrière et la salle de sport ?

Après délibération,  
Le Conseil syndical décide...

De sécuriser l'accès de l'arrière des salles.

### **F – Décision modificative N°2 :**

Afin de procéder aux paiements des amortissements, il convient d'équilibrer notre budget comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
article	Libellé	Montant	article	Libellé	montant
6811 -042	Dot. aux amort. immobilisations incorp.et.corpo.	200.00	752	revenus des immeubles	200.00
<b>TOTAL</b>		<b>200.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>200.00</b>
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
article	Libellé	Montant	article	Libellé	Montant
2158	Autres matériels et outillage	200.00	28183 -040	Matériel de bureau et informatique	200.00
<b>TOTAL</b>		<b>200.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>200.00</b>

Après délibération,  
Le Conseil syndical,

ADOpte cette décision modificative.

### **SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

Suite au paiement des travaux réalisés par la commune du Plessis-Macé à l'entrée de la commune route de la Meignanne, il convient de prévoir un amortissement et d'en déterminer la durée. Monsieur le Trésorier propose au Conseil Syndical une durée de 15 ans

Après délibération,  
Le Conseil syndical,  
Décide l'amortissement du bien:

- SUBVENTION D'EQUIPEMENT pour une durée de 15 ans.

## **G - Question diverses**

Monsieur Jean-Louis GASCOIN demande lors d'échange, de courrier et dans les bulletins municipaux de faire la distinction entre les associations communales et les associations intercommunales

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## **II – COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET DEVELOPEMENT DURABLE du 7 juillet 2011**

### **1 – BILAN DES HEURES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE**

Le bilan des heures pour le 1<sup>er</sup> semestre est le suivant :

La Meignanne	50.02%
La Membrolle sur Longuenée	53.69%
Le Plessis Macé	44.80%
SIVM	25.55%

### **COMMUNICATION SUR LA GESTION DIFFERENCIEE**

Suite à la dernière réunion un groupe de travail avait été constitué pour communiquer sur les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires et sur la gestion différenciée.

- Des affiches ont été réalisées et mises en place début juin sur la gestion différenciée.
- Des bulletins ont été remis dans les communes le 17 juin dernier pour la distribution dans chaque foyer expliquant l'ensemble de la démarche.

La réunion initialement prévue le 12 octobre 2011 est reportée au 19 octobre 2011 à 20 h 30.

## **III – QUESTIONS DIVERSES**

### **1 - RAPPORT D'ACTIVITE DES EPCI**

Suite à la circulaire DRCL-2011 n°42 du 29 août 2011 adressé par la Direction de la Règlementation des Collectivités Locales concernant la transmission du rapport d'activité de l'EPCI.

Après délibération,

Le Conseil syndical décide,

De réaliser un rapport annuel succinct annuellement reflétant l'activité de l'E.P.C.I. (SIVM de LONGUENEE) pour l'année 2010 et les années futures.

2 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION 214-11-01 AVEC LA COMMUNE DE LA MEMBROLLE SUR LONGUENEE POUR LES TRAVAUX EN REGIE

Vu la délibération en date du 16 mars 2011 approuvant la convention passée entre le SIVM de Longuenée et la commune de la Membrolle sur Longuenée, concernant les travaux en régie réalisés par le personnel du SIVM de Longuenée ou par une entreprise extérieure, Considérant l'aménagement du terrain communal de la borderie pour un coût total estimé à 2 467.20€ TTC.

Après délibération,

Le Conseil syndical approuve l'avenant n°1 à la convention initiale, Charge Madame la Présidente, de la signature du présent avenant.

3 - AVENANTS AUX CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE LA MEIGNANNE, LA MEMBROLLE SUR LONGUENEE ET DU PLESSIS-MACE POUR LES TRAVAUX EN REGIE

Régulièrement des avenants émanent des communes suivant les conventions validées en début d'année.

Après délibération,

Le Conseil syndical décide,

Il est donné pouvoir à Madame la Présidente,

A compter de ce jour et pour les années à venir, de valider tout avenant dès lors que les conventions et que les avenants sont validés par la Commune qui en fait la demande.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Dates des prochaines réunions :

- Le 26 octobre 2011 à 20 h 30 Conseil privé, suivi d'un Conseil Syndical à 20 h 45

- Le 16 novembre 2011 à 20h30,

- Le 16 janvier 2012

18 h 30 : Vœux avec le personnel

20h : Conseil Syndical.